

Nos engagements de services pour les retraités



Protéger c'est s'engager

Retraite | Prévoyance | Santé | Épargne | Activités sociales

► ENGAGEMENT N° 1

Nous mettons à votre disposition **l'information** dont vous avez besoin :

- sur notre site **humanis.com** ;
- sur le site **agirc-arrco.fr** ;
- dans notre magazine d'actualité et dans notre e-mag À pleine vie +.

► ENGAGEMENT N° 2

Nous assurons **l'accueil et la réponse** à vos demandes :

- par téléphone au :

0 811 91 00 60 Service 0,06 € / min
+ prix appel

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 ;

si vous résidez à l'étranger au +33(0)5 45 38 53 91

- par mail : **contactretraite@humanis.com** ;
- via le formulaire de contact sur notre site internet **humanis.com** ou dans **l'espace client retraite** Humanis.

► ENGAGEMENT N° 3

Nous facilitons vos **démarches administratives** en mettant à votre disposition des services dématérialisés dans votre espace client retraite Humanis.

En quelques clics, vous pouvez :

> Suivre vos paiements

- Consulter les versements de vos allocations retraite.
- Télécharger vos attestations de versement.
- Vous abonner aux services d'alerte « versement retraite » et « suspension retraite » par e-mail ou SMS.

> Accéder à vos informations fiscales

- Consulter le montant de votre retraite déclaré à l'administration fiscale.

> Effectuer vos démarches

- Changer vos coordonnées bancaires directement en ligne.
- Communiquer vos changements d'adresse, d'email, de téléphone ou d'état civil.
- Télécharger votre notification de retraite.

Rendez-vous sur votre Espace Client !
espace-particuliers.humanis.com



► ENGAGEMENT N° 4

Nous **garantissons vos revenus** :

- en assurant le versement régulier de votre retraite au début de chaque mois ;
- en cas de décès, en aidant votre conjoint(e) à constituer son dossier de réversion.

► ENGAGEMENT N° 5

Nous vous **accompagnons dans le cadre de nos activités sociales** :

- pour vous écouter, vous conseiller et vous orienter dans les démarches auprès des différents organismes et partenaires des caisses de retraite ;
- pour la prévention du bien vieillir ;
- pour vous aider à prolonger l'autonomie à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées ;
- pour la perte d'autonomie en établissements des personnes âgées et personnes handicapées.

► ENGAGEMENT N° 6

Nous sommes à **votre écoute** :

- en prenant en charge vos réclamations sous 10 jours au maximum ;
- en vous proposant une démarche de conciliation en cas de litige ;
- en vous proposant un accompagnement, en cas de besoin, dans le cadre de nos activités sociales ;
- en mesurant régulièrement par des enquêtes de satisfaction la qualité des services que nous mettons à votre disposition.



Les professionnels des Activités sociales Humanis vous écoutent, vous conseillent et vous orientent, dans les domaines de la perte d'autonomie, du handicap ou encore de l'aide aux aidants.

Pour les contacter :



09 72 72 23 23

prix d'un appel local

de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi

Le  Humanis

Essentiel Autonomie : véritable site de référence sur le bien vieillir et la perte d'autonomie

Ce site vous donne accès à des informations pratiques pour simplifier vos démarches, trouver les bons interlocuteurs et du personnel compétent.

Accident, retour d'hospitalisation, veuvage, départ du domicile, des experts vous répondent immédiatement et vous apportent la meilleure solution.

Rendez-vous sur : **essentiel-autonomie.com**

ou contactez le : **09 72 72 72 20**

prix d'un appel local

(du lundi au vendredi, de 9h à 17h30, appel au tarif local depuis un poste fixe)

Humanis en chiffres :

2^{ème} intervenant en retraite complémentaire

1 salarié du secteur privé sur **5 est affilié** à une de nos institutions de retraite

14,7 milliards d'euros de cotisations retraite



Retrouvez-nous sur **Humanis.com**

Suivez-nous sur :



Facebook,



Twitter et  LinkedIn



Humanis Retraite Arcco : Institution de retraite complémentaire régie par le code de la Sécurité sociale, adhérente de l'Arcco n° 509
Humanis Retraite Agirc : Institution de retraite complémentaire régie par le code de la Sécurité sociale, adhérente de l'Agirc n° 5
Siège social : 29 boulevard Edgar Quinet - 75014 Paris - humanis.com



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.